

ORGANE DE LA VILLE DE LAC MEGANTIC ET DE LA REGION

L'ÉCHO de FRONTENAC

Calendar for February (FEVRIER) with days of the week and dates.

VOL. XV - No 16.

Ste-Marie, Bee JOURNAL LE 17 FEVRIER 1944

L. Philippe POULIN, directeur

Parmi les projets de reconstruction d'après-guerre

Nous avons souvent entendu parler, au cours des derniers mois, des projets de reconstruction d'après-guerre. On se rappelle, par exemple, qu'en automne dernier d'importantes assemblées avaient été tenues dans le but, tout d'abord, de former un comité de réhabilitation d'après-guerre.

Un grand nombre de citoyens de chez nous et de la région manifestèrent leur désir de prendre part au mouvement; des suggestions furent faites; des idées furent émises.

Le manque de pouvoir électrique est une entrave sérieuse au développement normal de la ville et même de la région, étant donné que Mégantic est le centre principal du Comté de Frontenac.

Le premier barrage sur le lac des Araignées. (Ce projet est déjà à l'étude par la Commission des Eaux Courantes de la Province).

Le deuxième barrage à la décharge du Lac Mégantic.

Le troisième barrage à la décharge du petit lac Moise.

Ces réserves d'eau contrôlées par des barrages régulariseraient la production des forces hydro-électriques sur la rivière Chaudière.

2.—La ville de Mégantic est un centre de Chemin de Fer, avec cour et usine divisionnaires de la ligne principale du Pacifique Canadien, reliant Montréal avec les Provinces Maritimes; c'est aussi un terminus sud-est du Québec Central.

Pour protéger notre race, notre commerce et notre industrie

Une requête a circulé à l'effet de demander à notre gouvernement canadien de prévenir l'immigration juive.

Une requête importante a circulé à Lac Mégantic, et dans la région, en ces derniers temps. Elle a été préparée dans le but de faire pression auprès de nos autorités canadiennes, afin de prévenir l'immigration juive qui menace de submerger notre pays, après la guerre actuelle.

On se rappelle qu'une semblable méthode, devenue urgente, a été adoptée, il y a nombre d'années et qu'elle a eu de bons résultats.

ATTENDU que certains groupes s'alarment depuis quelques mois à faire signer une pétition demandant au gouvernement de modifier la loi de l'immigration de façon à permettre l'entrée dans notre pays d'un nombre considérable de réfugiés d'Europe;

ATTENDU que ces réfugiés, une fois entrés au Canada, s'y installent en permanence et que cette hospitalité ouvrirait la porte à une immigration massive;

ATTENDU que l'immigration sous toutes ses formes, quelle soit de réfugiés ou non, constitue une politique contraire aux intérêts canadiens et rendrait encore plus complexes nos problèmes;

ATTENDU qu'après la guerre, la démobilisation et la réadaptation de nos militaires à la vie civile sera une énorme tâche et qu'il serait outrepasser nos forces de garantir aux immigrants une vie conforme à leurs aspirations;

ATTENDU que l'immigration permettrait que des étrangers prennent les places qui reviennent d'abord aux Canadiens; Nous désirons manifester au gouvernement canadien que nous nous opposons fortement à toute politique d'immigration et le prions de maintenir telle qu'elle est la loi de l'immigration;

Si nous devons faire quelque chose pour les réfugiés, financièrement ou autrement, que ce soit avec l'aide des autres pays et proportionnellement à nos obligations et à nos moyens; que cette aide consiste à rapatrier ces réfugiés, qu'ils soient déjà au Canada ou dans d'autres pays.

ET NOUS SIGNONS:

CINQ FRERES EN UNIFORME



Trois aviateurs et deux soldats, tel est le bilan de la famille de M. Charles LeBlanc, 2564, rue Tilton, Montréal. Un beau geste, n'est-ce pas? Ci-haut, on voit les cinq frères LeBlanc. De gauche à droite: Edouard, 31 ans; Hugh, 29 ans; Jean, 24 ans; Daniel, 22 ans; et Michel, 19 ans.

Sur le Pont d'Agnès

La Chaudière sera-t-elle assez grande pour contenir toute cette eau, lorsque le moment de la fonte des neiges sera venu?

Le meilleur moyen de châtier tous les criminels boches, après la guerre ne sera peut-être pas de les fusiller, mais de les laisser vivre, dans les chaînes, qu'ils sont à se forger.

Puis, qui ne donnerait pas un beau dollar au profit du rétablissement de nos vaillants soldats, pour voir en cage un seul de ces singes, aux apparences humaines.

Les troupes du Fuhrer qui ont envahi la Russie, exécutent, ce qu'ils devraient appeler, dans les termes de leur armée, un retour-éclaire.

Les fronts russes ne peuvent plus longtemps supporter ces têtes de boches.

En des temps où les viandes sont rationnées, tout ne doit pas être rose, pour les pauvres corneilles!

La vigoureuse campagne, entreprise à Montréal, contre les maladies honteuses, fait honneur à la métropole.

Qui est celui qui, avec le rationnement, ne s'est pas habitué à jeuner?

Jamais, dans les siècles passés, on n'a connu autant de centres de la mort que dans la métropole.

Un autre parti politique unirait-il les pièces qui se détachent du Bloc?

Le rationnement des viandes et des sucreries, on s'attend à ce que le nombre de mardis-gras soit maigre la semaine prochaine.

Évrier se fait de plus en plus doux; on dirait même quelquefois, qu'il veut mettre de l'eau dans son vent.

ST-EVARISTE, Frontenac

Naissances Le 14 Janvier a été baptisé Joseph Paul Henri Fernand, enfant de M. et Mme Zéphirin Boutin.

Parrain et Marraine M. et Mme Henri Georges Velleux oncle et tante de l'enfant.

Le 19 Marie Alberta Joselyne enfant de M. et Mme Fernand Velleux Parrain et Marraine M. et Mme Albert Velleux grands parents de l'enfant.

Le 25 Joseph Armand Jean Guy enfant de M. et Mme Philéas Nadeau Parrain et Marraine M. et Mme Joseph Nadeau oncle et tante de l'enfant.

Le 25 Marie Marguerite Louise, enfant de M. et Mme Albert Boutin Parrain et Marraine M. et Mme Philéas Nadeau oncle et tante de l'enfant.

Décès (suite à la page 6)

NOTES LOCALES à Lac Mégantic

La température est belle depuis quelques jours. Il est tombé aux premiers jours de la semaine une nouvelle bordée de neige qui a contribué à augmenter l'épaisseur de la couche, déjà très épaisse, qui recouvrait nos rues et nos champs.

—Notre pasteur, Monseigneur J. A. Binin, P.D., V.F., est depuis quelques jours au milieu de nous. Avec tous ses paroissiens, nous espérons que le retour du printemps et de ses jours ensoleillés, contribueront à l'amélioration de la santé de notre curé.

—L'honorable Juge Lemay, de la Cour du Magistrat, est venu de Sherbrooke, aujourd'hui, pour présider en notre cour de Magistrat, une courte séance. Il a entendu quelques causes dans lesquelles il y eut confession de jugement.

—Le docteur Viateur Bolduc nous a quittés ces jours derniers, pour son confession de jugement.

—Un voyage de trois mois, à Chicago, où, comme nous l'avons déjà annoncé, il va se spécialiser dans un hôpital de cette grande ville américaine.

—Le docteur Jos. Aubut, de St-Samuel, est arrivé au milieu de nous, depuis quelques jours. Il occupe les bureaux du docteur Viateur Bolduc, en l'absence de ce dernier.

—Mme (Fr) J.-E. Lafleche est de retour d'un voyage dans la métropole.

—Le Lieutenant Henri-Paul Laporte, de Lauzon, Mlle Dorothy McKennie, de Québec, ainsi que le Lieutenant de marine Jerry McKennie et Mme McKennie, de Halifax, ont visité la famille de M. Henri Laporte.

—M. James Lemay, H.C.S., est de retour d'un voyage à Ste-Anne de Bellevue et Montréal.

—M. Willie Gagnon est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

—Mme (Dr) J.-A. Dubé est de retour de Montréal, où elle a visité le Major J.-A. Dubé, retenu à l'hôpital Royal Victoria.

—Mme Arthur Larrabée, de Morillon, Me, est venue visiter Mme Marc Michaud et sa famille.

—M. I.-B. Duquette passe la semaine à Montréal, en voyage d'affaires. (Suite à la page 6)

PARTIES DE CARTES

On nous prie d'annoncer que des parties de cartes auront lieu tous les mercredis soirs à partir de la semaine prochaine, jusqu'à Paques. Elles seront données au profit du Cercle des Fermières, dans la salle municipale, à 8 heures. Il y aura un prix à gagner sur chacune des tables. Prix d'entrée: \$0.25. Tout le monde est invité.

Advertisement for 'MANUEL DE L'INVENTEUR' by ALBERT FOURNIER, 534 ST-CATHERINE ST. MONTREAL.

LA GREAT WEST LIFE RAPPORTÉ UNE ANNEE EXCELLENTE

Vous trouverez ailleurs dans ce numéro une annonce relatant quelques-uns des points saillants du 52e Rapport Annuel de la Cie d'Assurance Vie Great-West, publiée par M. Pierre Allard, qui représente cette Compagnie à Lac Mégantic.

Au cours de 1943, un plus grand nombre de personnes que jamais s'en sont remises à cette Compagnie du soin de leur garantir sécurité et protection. 30,000 hommes et femmes ont acheté des assurances-vie et des rentes viagères s'élevant à plus de \$101,000,000. L'encours total a atteint \$759,000,000 et l'actif s'élève maintenant à plus de \$200,000,000. En 1943, la Compagnie a placé plus de \$29,000,000 en Obligations des Gouvernements fédéraux du Canada et des Etats-Unis, soit presque 50% de plus que son revenu de primes à lui seul.

COMMENT SE FERA LE DEBAT

Plus la date approche et plus on parle, à Lac Mégantic et dans les environs, de ce débat oratoire dont la nouvelle, fort bien accueillie partout, a trouvé son écho dans notre journal au cours des dernières semaines.

C'est dimanche soir, le 27 février que nous verrons à l'oeuvre ceux et celles qui prendront part à cet important plaidoyer en faveur ou du mariage hâtif ou du mariage tardif. A ce sujet l'organisatrice, de cet événement, sans contredit le premier de genre chez nous, nous prie de faire remarquer au public que le débat ne se fera pas entre deux hommes soutenant une première thèse et deux dames défendant une seconde thèse, mais plutôt entre un homme et une femme défendant la même idée et un homme et une femme en faveur d'une idée opposée, ainsi M. et Mme Gérard Lacourrière et Mme Marie Thibault seront en faveur des mariages tardifs, comme nous le disions dans l'Écho, alors que du côté opposé M. et Mme Armand Drouin et Mme Lionel Vachon se prononceront pour les mariages hâtifs.

On nous prie encore d'informer le public que l'assistance pourra suivre dans les plus petits détails le cours de la discussion, favorisée comme elle le sera par un service de haut-parleurs communiquant avec le micro qui sera à la disposition de chacun des candidats. Avons-nous besoin d'ajouter que nous sommes confiants dans la promesse qu'on nous a faite d'une soirée des plus amusantes. Invitation est faite non seulement à la population de notre ville, mais à celle des paroisses voisines de se rendre à Lac Mégantic à cette occasion.

Nous sommes tous un peu comme ces artistes des Gobelins qui travaillent derrière leur toile: nous ne voyons pas notre ouvrage. C'est tout le monde, excepté nous, qui en découvre les imperfections et les mérites. Edouard Pailleron

Importants travaux de réparations

A LA SUCCURSALE DE LA BANQUE DE MONTREAL

L'édifice de la Banque de Montréal, succursale de notre ville, est à subir d'importantes améliorations intérieures. Depuis une huitaine de jours, deux menuisiers d'expérience, spécialistes dans ces genres de travaux de réparations, attachés au bureau-chef de l'institution, ont été chargés par les autorités de la Banque pour effectuer les travaux qui ont été arrêtés entre le bureau-chef et le gérant local, M. J.-P. Belley. C'est à la demande de ce dernier et d'après un plan préparé par lui-même, que les changements, de très grande importance pour le gérant, les autres membres du personnel et surtout pour les nombreux clients de la succursale locale ont été arrêtés, puis exécutés. "Ils s'imposaient", nous déclarait aujourd'hui le gérant local, "à cause du nombre plus grand des employés, de l'augmentation de notre clientèle et enfin pour le confort de nos clients et de notre personnel."

Les travaux de menuiserie seront terminés dans quelques jours; suivront ensuite ceux des peintures et vernis, le tout devant être terminé dans deux ou trois semaines. Les menuisiers qui ont dirigé les travaux sont MM. Ernest Bélanger et Urgèle St-Aubin.

Nous félicitons le gérant local, M. Belley, à qui revient le mérite d'avoir obtenu ces faveurs de la part de ses chefs.

Naissance de triplets à St-Méthode

Trois enfants sont nés dans la famille de M. et Mme Alcide Jacques.

Un événement unique dans l'histoire de la paroisse de St-Méthode, dans notre comté, se produisit ces jours derniers. Trois enfants sont nés dans la famille de M. et Mme Alcide Jacques, de cette paroisse et, au moment où nous écrivons ces lignes, jeudi soir, les triplets paraissent en bonne santé et semblent, de plus, vouloir vivre...

Le docteur Bruno Roy, officier-médical de notre Unité Sanitaire, qui nous communiquait cette nouvelle aujourd'hui, nous informait qu'il avait dépêché à St-Méthode, deux gardes-malades de l'Unité, qui seront de retour à Lac Mégantic, au cours de la nuit prochaine. On les a chargés de remettre aux parents des triplets, certains aliments de toute première nécessité, dans le but de conserver la vie aux enfants et de leur assurer une croissance normale. Ces gardes-malades, Mmes Maria Thibault et Gabrielle Roy, auront sans doute, à leur retour, d'intéressants renseignements à nous communiquer sur l'état des triplets Jacques.

Disons ici qu'à l'occasion de la naissance de jumeaux, notre Unité Sanitaire se charge d'assurer aux bébés certains aliments tels que le lait condensé et ce, jusqu'à ce que les enfants aient atteint l'âge de 6 mois.

DES BEBES Jumeaux DANS ONZE FAMILLES DE LA REGION

Nous avons eu quelquefois l'occasion de saluer, dans notre journal, la naissance de jumeaux, mais nous ne savions pas, jusqu'à ce que nous l'ayons appris aujourd'hui même, qu'il y avait des jumeaux dans onze familles de notre région, et qui sont âgés de moins de un an. Voici la liste des bébés en question et les noms de leurs heureux parents:

- Jean-Hurmes et Jeanne-Mance, enfants de M. et Mme Noel Carrier, de St-Ludger; Ginette et Lisette, enfants de M. et Mme Fernand Mercier, de Lac Mégantic; Ghislain et Ghislaine, enfants de M. et Mme Onésime Bégin, de St-Evariste; Marcel et Thérèse, enfants de M. et Mme Emilien Beaudoin, de Ste-Cécile; Lise et Louise, enfants de M. et Mme Emilien Couture, de Lambton; Colombe et Clémence, enfants de M. et Mme Bertrand Blais, de St-Ludger; Yvan et Yvon, enfants de M. et Mme Ernest Plante, de Courcelles; Claudette et Mariette, enfants de M. et Mme Pierre Goselin, de St-Samuel; Paul et Pauline, enfants de M. et Mme Gérard Breton, de Lac Mégantic; Suzanne et Réjeanne, enfants de M. et Mme Antonio Quirion, de Lac Mégantic; Deux enfants, dont nous n'avons pu nous procurer les noms, et qui ont comme parents M. et Mme Régis Fortin, de St-Romain. Félicitations aux heureux parents et, à tous ces petits, ... longue vie!

Advertisement for 'Docteur Tancrede Fiset, M.D.L.' with specialties in general medicine and electrical treatments. Address: 31, rue Frontenac, Lac Mégantic.

**Il y a PLACE POUR TOUS...**



**LES PRODUCTEURS** — se tenant en relations suivies avec les sources de matières premières, les fournisseurs de pièces, et les autorités gouvernementales et militaires.

**LES TROUPES ARMÉES** — s'occupant de l'entraînement, de l'approvisionnement, du mouvement des soldats, des opérations sur terre, dans l'air et sur mer.

**LES HAUTS FONCTIONNAIRES** — se renseignant sur chaque phase de votre production et de votre programme militaire — en relations avec les gouvernements étrangers — avec les organismes de guerre nationaux et internationaux.

**VOUS** — comptant sur votre téléphone comme moyen rapide et essentiel de communication soit au travail soit à la maison.

*Mais* les lignes téléphoniques ne peuvent suffire à acheminer cet énorme volume de communications en temps de guerre que si nous usons des facilités actuelles avec parcimonie, et si nos conversations sont brèves et au point. La disette des matériaux entrave l'aménagement de facilités supplémentaires; la collaboration doit remplacer la construction si nous voulons accélérer l'établissement des communications essentielles.

**En service actif, demandez des ailes aux mots**



**PROGRES DE LA CROWN LIFE INSURANCE CO.**

Lors de l'Assemblée annuelle de la Crown Life Insurance Co., le président, M. G. Howard Ferguson a noté les progrès réalisés par cette compagnie. La Crown Life a maintenant 131,000 polices représentant un montant de \$308,167,791. Ces chiffres ne comprennent pas les annuités en cours.

Les nouvelles polices émises au cours de l'année s'élevèrent à \$45,900,569 et les assurances ayant actuellement leur pleine valeur représentent un montant de \$31,540,509. Les primes se chiffrent par \$9,512,988, les dépôts au nom des détenteurs de polices représentent \$1,198,561 et le revenu des placements \$2,530,002 donnant des recettes totales qui s'élevèrent à \$13,236,452. Les paiements au décès et en cas d'invalidité se sont montés à \$1,240,406. De ce côté, la compagnie trouve dans une situation favorable, quoique les décès aient augmenté quelque peu.

Les paiements en règlement de polices échues s'élevèrent à \$1,105,138; les annuités et autres paiements à \$668,913; les dividendes aux détenteurs de polices, à \$401,861. La somme totale versée aux bénéficiaires et aux détenteurs de polices est donc de \$3,516,321.

L'actif de la compagnie s'est élevé de \$7,727,296 jusqu'au total de \$60,712,986. Les obligations du gouvernement ont surtout causé cet accroissement. Les prêts sur police ont diminué légèrement et représentent maintenant moins de 8% de l'actif. On a obtenu un taux d'intérêt de 4.32%. Les prêts sur hypothèque représentent \$13,218,283 ou 22% de l'actif. Pendant ce temps, on a réduit les placements sur des propriétés par les ventes. Ils ne se chiffrent plus que par \$169,830. Ces placements et la propriété des bureaux de la compagnie ne représentent plus que 1% de l'actif. A l'actif, il faut ajouter des obligations du gouvernement et des municipalités pour un montant de \$27,568,430 ou 45% de l'actif. D'autres obligations représentent 12% de l'actif. Les parts communes et privilégiées s'élevèrent à \$3,984,864, soit 6 1/2%. Les réserves de polices s'élevèrent à \$1,128,639, à la fin de 1943 et les surplus à \$2,393,429.

Après avoir donné un tableau de l'état financier de la compagnie, M. Ferguson a exprimé sa confiance en un brillant avenir pour le Canada.

pendant avant que ce nouveau système de paiement et la nouvelle classification puissent être mis en pratique.

**POUSSINS BRAY**

Des profits exceptionnels attendent les éleveurs de poussins BRAY. Soyez prêts à répondre à la demande de clients. Soyez en mesure de faire l'élevage assez tôt et la livraison à temps. Pouvons vous servir immédiatement. Vous aviserez sur réception de votre commande. Nos agents sont: Wilfrid BELLEFLEUR 68, rue Lavolette, Lac Mégantic; Lucien RICHARD, St-Ludger, Cté Frontenac.

**"TON PAIN SURPASSE TOUT!"**



**"MA LEVURE SURPASSE TOUT!"**

**ASSURE UNE CUISSON FACILE — DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET A MIE FINE**

**L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ — TOUJOURS FIABLE!**

**COMMUNIQUE**

Montreal Light Heat & Power

Dans tous les pays civilisés, y compris le Canada, l'on accorde à l'exproprié, la valeur de ce qu'on lui prend et non le coût. Voilà une déclaration, concernant le litige en cours sur la question du "coût" et la "valeur" dans les cas d'expropriations, déclaration énoncée dans une lettre adressée au premier ministre par M. Aimé Geoffrion, C.R.R., avocat, de la Montreal Light Heat and Power. Une copie de cette lettre a été adressée à tous les actionnaires.

Dans cette lettre, M. Geoffrion signale que, depuis 1890, ici, au Canada, la loi a reconnu la "valeur" comme base équitable de paiement. De fait, en 1940, des articles ont été passés à cet effet, sous le régime même de M. Godbout.

Afin de prouver l'illogisme du "coût" comme base de paiement, Me Geoffrion souligne que les valeurs subissent des fluctuations. Il demande si, le "coût" dépassant la "valeur", le Gouvernement considérerait encore le "coût" comme base équitable d'expropriation? Dans ces conditions, dit-il, il ne fait aucun doute que le gouvernement choisirait la "valeur", choisissant de l'un ou de l'autre, le plus avantageux.

Pour ce qui a trait au principe du "coût" sans dépréciation, invoqué dans le bill projeté, M. Geoffrion la qualité de "pure fantaisie", déclara:

"Si le coût selon le projet de loi doit être diminué de la dépréciation pour fixer la compensation, il y aurait bien des cas où la propriété, ayant une grande valeur commerciale, remplissant ses fonctions pleinement, serait acquise pour presque rien ou même pour rien."

"Je dois faire remarquer qu'il y a deux ans à peine le principe de la valeur et non du coût a été reconnu dans la loi relative à l'expropriation de la compagnie Beauharnois, chapitre 26 des Statuts de 1941, article 3. Non seulement il en résulte qu'en 1941 vous considérez que le principe général de la valeur comme base devait s'appliquer aux services électriques, mais aujourd'hui si votre loi était adoptée telle que suggérée vous changeriez entièrement la loi de 1941 et vous acquiesceriez le principal actif de la compagnie, la majorité des actions de la compagnie Beauharnois, sur la base du coût contrairement au Statut de 1941."

"Si la Législature veut restreindre le principe suggéré de l'expropriant payant le coût et non la valeur, uniquement à la compagnie actuelle, il aura de la difficulté à démontrer que cela est équitable et personnel, je le dis avec tout le respect possible, ne croira qu'il ne sera de nouveau appliqué." Me Geoffrion prétend que selon le principe du coût comme base de paiement d'expropriation, les actionnaires d'un service public de Québec sont "exposés au danger, presque inévitable de perdre". Car, déclare-t-il, "il n'y a donc aucune chance de profit et il y a un grand danger de perte. C'est-à-dire que le placement dans ces entreprises devient impossible." Me Geoffrion cite de nombreux exemples d'expropriations de services d'utilité publique: aux Etats-Unis, en France, en Angleterre, et même, en Ontario, le cas de l'Hydro. Dans chacun de ces cas, la "valeur" et non le "coût" fut considérée comme base équitable d'expropriation.

Quant à la Hope Natural Gas Co. dont le cas est cité en exemple par M. Godbout, l'on doit se rappeler qu'il s'agissait de taxes et non d'expropriation, ce qui est tout à fait différent, déclare M. Geoffrion.

Etant donné que la Commission des Services Publics est composé d'employés civils au service du Gouvernement, Me Geoffrion recommande la formation d'un tribunal spécial et impartial pour juger la question.

**6500 immunisations antidiphthériques**

Grâce aux progrès de l'hygiène, grâce aux vaccinations et à l'intervention dans tous les pays de portée directement de Russie. On la trouve maintenant le long des voies ferrées dans tout l'Ouest et on l'a vue sur un talus de chemin de fer, dans l'Est jusqu'à St-Jean, N.-B. L'amarante racine rouge vient de l'Amérique tropicale, d'où elle a été introduite au Canada.

La législation sanitaire, la science apporte à la collectivité des bienfaits incalculables. Durant les deux derniers mois, afin d'assurer la prophylaxie de la tuberculose, près de trois cents cliniques antituberculeuses ont eu lieu dans les territoires desservis par les unités sanitaires de la province de Québec; plus de neuf mille personnes y furent examinées. Chaque jour, la médecine devient plus préventive; elle ne s'applique pas seulement à l'individu, mais à la famille, à la collectivité. Par exemple, afin de préserver et de préparer, pour l'avenir, les générations nouvelles les Unités sanitaires de la province utilisent tous les moyens de prévention. Près de 3,000 vaccinations antivaricelleuses ont eu lieu en novembre et en

**LE SUCRE EST RARE!**

ACHETEZ et employez "SUCRINE" un bon substitut du sucre. LIQUIDE. Agréable au goût. Sucre tous breuvages chauds ou froids. Economise le sucre dans pâtisseries, céréales, compotes, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Directions anglaises et françaises. (Echantillon sur demande 10 cts) Emballage garanti. Livraison rapide. PRIX MALLE PAYÉE. Boutelle 2 oz. (1-40.75) (6-44.25) (12-48.00) Boutelle 16 oz. 1-44.00. Adresses commandes avec bon mandat à: LES BONS PRODUITS, ENRO., 351, Blvd. Charest, Dépt. F, Québec.

**HUILE DE CHARME No 40**

PARFUM PUR DURANT. — Exquis, mystérieux, durable. Développe un attrait irrésistible, puissant et troublant. Charme votre amour. Boutelle 1 dr. \$1.00, par maille, port payé. (Gros échantillon \$0.25). Emballage discret, garanti. Commandez à: PARFUMERIE IDEALE, ENRO. Carier 1359, Dépt. F, Québec. P.Q.

**La FAIBLESSE PEUT DISPARAITRE FACILEMENT**

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE: Fatigue, Faiblesse, Douleurs de Dos, de Reins, Troubles internes essentiellement féminins, Névrosité, Irrégularités, Périodes douloureuses, Manque d'Appétit.

**TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES**

POUR LES FAIBLES ET LES FEMMES

Cie Chimique FRANCO, 1570, rue St-Denis, Montréal.

**La valeur de l'hygiène et de la désinfection**

C'est par la bonne hygiène et la désinfection que l'on peut le mieux prévenir les parasites. Le plancher et les fondations du poulailler devraient être étanches, à l'épreuve des rats et de la vermine, et le poulailler lui-même doit recevoir beaucoup de lumière du soleil et d'air frais, par tous les temps. On nettoiera régulièrement les poulaillers, uchiros, nids, mangeoires et abreuvoirs. On aura soin de choisir un désinfectant de la qualité recommandée par le vétérinaire, afin d'être sûr que la désinfection soit bien faite. Si, malgré des précautions, les volailles deviennent infestées de parasites, on consultera un vétérinaire pour connaître le traitement à administrer.

La basse-cour doit également être tenue dans de bonnes conditions hygiéniques, sinon le sol se contaminera et les maladies et les parasites s'en maintiendront pendant des années. Pour cette raison, un grand nombre d'aviculteurs élèvent maintenant leurs volailles de façon à éviter le contact direct avec le sol; quelques-uns se servent de solarium avec plancher en grillage métallique et en lattes, ou de petites cours à surface de béton ou d'asphalte. On a obtenu de bons résultats également en changeant le parcours pour que les volailles soient sur sol frais chaque nouvelle saison.

Dans le rapport annuel de 1943 du Ministère de l'Agriculture de l'Ontario, le Collège d'Agriculture de l'Ontario dit avoir constaté qu'un grand nombre de jeunes gorettes sont mortes parce qu'ils avaient reçu des doses excessives de fer donné pour prévenir l'anémie.

**Les terres de Rivière la Paix**

Les démobiliés des Industries de guerre qui désirent un établissement agricole feraient bien d'y songer dès maintenant, avant que les démobiliés de nos armées aient pris toute la place.

décembre. Les immunisations antidiphthériques (complètes) dépassent six mille cinq cents. C'est dire qu'une protection efficace est assurée à tous nos enfants dont les parents se conforment aux conseils des hygiénistes et des médecins praticiens.

Faites oeuvre religieuse et patriotique, devenez membres de la Société de Colonisation de la Rivière la-Paix. Le but de cette Société est le recrutement de nouveaux colons et l'aide aux colons présents et futurs. Elle fait appel à toutes les bonnes volontés chacun y va selon ses moyens et sa générosité (minimum \$1.00)

Pour toute souscription ou demande de renseignements, s'adresser à Casier Postale 339 Drummondville, Qué.

LISEZ NOTRE JOURNAL

**DR CHARLES BOISVERT**

Médecine générale

**SPECIALITE: Examen de la vue, Lunettes.**

Lac Mégantic, Qué.

Tel.: 106 (Vis-à-vis du Bureau de Poste) Heures de Bureau: — 9 a.m. à 9 p.m.

**DR J.-EDOUARD LAFLECHE**

CHIRURGIEN - DENTISTE

LAC MEGANTIC, Cté Frontenac

Etude légale de

**M<sup>re</sup> LOUIS-PHILIPPE CLICHE,**

L. L. L., Avocat au Barreau de St-François

LAC MEGANTIC, Cté Frontenac

**CHIRURGIEN - DENTISTE**

**DR PAUL FRESCYNET**

Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester

Tel.: 39 Au-dessus de la Pharmacie Rexall

MEGANTIC

**LES DOCTEURS...**

**J. A. & LIONEL DARGHE**

92 rue King O. Sherbrooke

**YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE**

Lunettes fournies à délai de quelques heures

**LE CULTIVATEUR DE L'AVENIR**



**LA production agricole intensive devra normalement continuer après la guerre, parce que la consommation domestique augmente sans cesse et que l'Europe devra pendant des années compter sur l'Amérique pour se nourrir.**

**Aussi l'agriculture sera-t-elle de plus en plus mécanisée. Déjà l'on fabrique des machines modernes, plus simples, plus économiques et mieux adaptées à notre genre de culture. La mécanisation ne vient pas en conflit avec l'agriculture telle que pratiquée dans notre province. Elle attachera davantage les enfants au sol. Elle aidera autant le petit que le gros cultivateur.**

Economisons afin de pouvoir acheter, après la guerre, l'outillage perfectionné qui simplifiera le travail de la ferme. Les dollars que vous prêtez à intérêts en achetant des Obligations de la Victoire vous permettront de vous équiper après la guerre, de produire davantage avec moins d'efforts et de main-d'oeuvre. Ainsi, vous réaliserez de meilleurs gains dans des conditions de travail agréables.

**LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE**

**L'ECHO DE FRONTENAC**  
Journal Hebdomadaire  
**PRIX DE L'ABONNEMENT**  
Canada \$2.00 États-Unis \$2.50  
Toute année commencée est due en entier.

# L'ECHO de FRONTENAC

**DEMANDEZ LES PRIX DE NOS**  
Annonces à long terme,  
Annonces classées,  
Annonces judiciaires et autres.

"L'ECHO DE FRONTENAC", JEUDI LE 17 FEVRIER 1944

## Plus de 500 enfants prennent part au Bingo

Il est organisé au profit de la Jeunesse Etudiante Catholique.

Au delà de 500 enfants se trouvaient réunis dans la salle paroissiale, vendredi le 11 février, à l'occasion d'un grand bingo organisé par la Jeunesse Etudiante Catholique de notre ville. La soirée s'ouvrit à 7.15 heures et elle fut présidée par l'aumônier du cercle, M. l'abbé Gaston Bergeron. Le premier numéro du programme de cette soirée fut un chant intitulé: "Voilà les étudiants". Le Rvd Frère Daniel, s.c., était au piano. Suivirent alors plusieurs parties de bingo, au cours desquelles on se disputa chaudement de nombreux prix.

Un groupe d'élèves du couvent présentèrent un sketch, duquel se dégagèrent de pratiques leçons. Les interprètes étaient: Mlle Madeleine Cauchon, Yolande Fortier, Pierrette Letellier, M. Turgeon, L. Nadeau, Huguette Laroche, A. Roy, L. Roy, M. Couture et J. Ouellette.

Puis, un second sketch fut joué par les élèves du Collège; il avait pour titre "Servir", et fut rendu par MM. Marcel Boulé, Gilles Coulombe, Claude-Hugues Poulin, Jules Fontaine, Gaëtan Poulin, Guy Legendre et Euchariste Audet. La petite Maîtrise du Collège rendit quelques chants, parmi lesquels "Les crêpes", pièce mimée, puis la foule entonna "Le Petit Mousse" et "Youpe! Youpe! sur la rivière".

Les parties de bingo furent des plus animées. Lorsqu'elles furent terminées, M. l'abbé Bergeron, aumônier, eut le mot de la fin, adressant à tous des remerciements. On chanta ensuite "O CANADA", puis la foule se dispersa.

Voici la liste des donateurs de prix: M. l'abbé Gaston Bergeron, Mlle Marguerite Legendre, Mlle Jeannette Thibault, Mme (Dr) Edouard Lafèche, MM. Alphonse Legendre, Raymond Royer, le Rvd Frère Sylvio, directeur, MM. Guy Beaudoin, Guy Legendre, Jean-Claude Vachon, Paul Brulotte, Roch Gagnon, Luc Letellier, Roger Michaud, Jacques Lebrun, Gilles Vachon, Raymond Grenier, Jean Arguin, Fernando Blais, Raymond Vachon, Gérard Boulé, Paulin Poulin, Guy Dupont, Eugène Lavallée, Alfred Roy, François Lapointe, Jacques Letellier, Gaston Poirier, Zoel Baron, Réginald Marceau, Gérard Gagnon, Ange-Emile Gagnon, Jean-Luc Bouchon, Jean-Denis Thivierge, Pierre Roy, Jacques Hamel, Paul Picard, Maurice Bellefleur, André Charbonneau, André Dupont, André Lebrun, Raymond Toulouse, Jacques Lachance, Jean-Claude Rodrigue, Maurice Guérin, Jules Guérin, Mlle Denise Brulotte, Marcelle St-Louis, Madeleine Durand, Hélène Allard, Alice Lessard, Lise Boutin, Jeanne Cauchon, Yolande Choquette, Gisèle Choquette, Georgette Richard, Lucille Lapointe, Isabelle Dostie, Hélène Cauchon, Thérèse Fortier, Yolande Morin, Thérèse Pelletier, Lorraine Bilodeau, Lydia Bourque, Ursule Poirier, Denise Roy, Laurette Roy, Anita Roy, Marie-Marthe Couture, Simonne Brulotte, Pierrette Letellier, Jeannine Vaillancourt, Monique Roy, Jacqueline Rodrigue, Pauline Cliche, Edith Marceau, Monique Bellefleur, Gisèle Ferland, Thérèse Huot, Gisèle Bellefleur, Rose-Hélène Grenier, Louise Lachance, Jeanne Legendre, Louise Gosselin, Estelle Nadeau, Suzanne Lapointe, Marie-Berthe Baron, Julienne Lemieux, Bernadette Croteau, Thérèse Rodrigue, Jacqueline Lapointe, Louise Trudel, Lilliane Ferland, Bibiane Ferland, Yolande Fortier.

Les prix furent gagnés par: MM. Conrad Lalancette, Maurice Charrier, François Lavallée, François Vallée, Réal Poirier, Louis-Denis Roy, Gérard Giguère, Benoit Martel, Roger Grouin, Clermont Bilodeau, Clément Gaudet, Jacques Letellier, Fernand Boulet, Raymond Dubé, Jean-Paul Fauteux, Raymond Toulouse, Raymond Jacques; Mlle Jacqueline Dubuc, Réjeanne Vallée, Edith Marceau, Julienne Lemieux, Marcelline St-Louis, Fernande Trépanier, Rolande Vallée, Thérèse Fortier, Violette Gendron, Rose-Annette Mathieu, Simonne Plante, Réjeanne Boulanger, Gemma Duchesneau, Roberte Dubé, Thérèse Rodrigue.

Plusieurs prix, qui n'ont pas été gagnés lors de ce bingo seront décernés aux gagnants lors d'une séance qui aura lieu dimanche après-midi dans la salle paroissiale et dont on parle déjà avec beaucoup d'intérêt dans les rangs de nos jeunes et de nos plus âgés. On la désigne sous le nom de "Radio-Etudiant". Invitation est faite à tous les jeunes d'y assister.

## 74<sup>ÈME</sup> RAPPORT ANNUEL 1943

ASSURANCES EN VIGUEUR . . . . .	\$680,026,296
NOUVELLES ASSURANCES PAYÉES EN 1943 . . . . .	\$ 63,366,773
ACTIF . . . . .	\$235,191,289
PAIEMENTS FAITS AUX DÉTENTEURS DE POLICES ET AUX BÉNÉFICIAIRES EN 1943 . . . . .	\$ 13,369,092
REVENUS EN SURPLUS 1943 . . . . .	\$ 5,212,876

Un exemplaire du rapport annuel complet peut être obtenu de l'une quelconque de nos succursales, ou du Siège Social, à Waterloo, Ont.



Fondée en 1869  
SIÈGE SOCIAL • WATERLOO, CANADA

La Propriété des Assurés

LOUIS L. LANG  
Président

W. H. SOMERVILLE, C.B.E.,  
Vice-Président et Gérant Général

## Garde Juliette Legendre conférencière

Nous avons le plaisir, cette semaine, de présenter à nos lecteurs et à nos lectrices, une autre conférence, prononcée, sous les auspices des Dames de la Croix-Rouge C'est celle de Mademoiselle Juliette Legendre, garde-malade. Elle fut donnée dans la salle municipale devant une assistance nombreuse. Madame Philbert Cluche présidente de la Croix-Rouge, a présenté garde Legendre, et à l'issue de la causerie, lui adressa des remerciements.

La conférencière a entretenu ses auditrices sur la chambre à coucher pour les personnes en santé et pour les personnes malades, sujet simple en lui-même mais qui n'est pas moins très utile, lorsqu'on l'étudie comme l'a fait l'autre soir, avec la conférencière.

de 8 à 12 pcs de hauteur, la longueur de l'écran étant égale à la largeur de la fenêtre. L'air froid n'est pas toujours de l'air pur et ce n'est pas parce qu'une chambre est froide qu'elle n'a pas besoin d'être aérée.

Parlant du lit, Mademoiselle Legendre dit qu'on l'a désigné déjà, comme le vêtement de la nuit: On doit supprimer les lits de plumes, ils sont d'un nettoyage difficile, et ils provoquent la transpiration et occasionnent des congestions. On évitera l'exagération des couvertures pour les mêmes raisons. Pour le malade, la conférencière recommande le lit simple, à une place, et haut sur pieds il sera placé de façon à ce qu'on ait accès des deux côtés et que la lumière des fenêtres ne gêne pas le malade. Elle recommande l'usage d'une petite table de nuit ou de chevet sur laquelle seront rangés les articles dont a besoin le malade. La température de la chambre doit être maintenue de 65 ou 70 degrés Fahrenheit. On évitera dans toute chambre de malade, de placer des chaises à bascules, qui font du bruit et dont le mouvement peut agacer le malade.

La chambre de ce dernier doit être en parfait état de propreté on évitera de soulever la poussière, employant un balai recouvert d'un linge humide ou huilé; le balai mécanique est encore préférable. Les chiffons à poussière doivent être également employés humides. Une chambre bien en ordre est un réconfort pour le malade.

Garde Legendre explique ensuite, comment on doit préparer le lit du malade et dit quelles sont les attentions qu'on doit chaque jour lui donner; comment on doit échanger les draps, etc.

La conférencière souligne alors l'importance qu'il y a d'avertir le malade, avant de le déplacer, afin de ne pas brusquer et aussi pour soutenir le malade quand on essaye jamais de faire seule plus que vos forces vous le permettent, évitant les secousses, les exclamations et les faux mouvements qui effraient le malade. Pour soutenir le malade quand on change les oreillers, il faut se placer du côté droit, glisser le bras gauche, sous les épaules de façon à ce que sa tête repose sur le creux de votre bras. Soulevez-le alors légèrement et enlevez les oreillers un par un avec la main droite en les tirant du côté gauche du lit. Secouez les oreillers et changez les draps si c'est nécessaire puis remettez les oreillers en place du côté gauche du lit, soulevez le malade comme auparavant, enlevez le petit oreiller de dessous la tête et mettez les autres en place.

Soulevez un malade de son lit n'est pas aussi difficile qu'on le croit, même s'il est trop faible pour s'aider lui-même. Lorsqu'il est impotent il faut opérer à deux.

La conférencière dit ensuite comment on peut facilement improviser un dossier, en glissant dans une tôle d'oreiller une planche à laver, les montants en bas, ajoutant qu'une mallette de voyage ou une chaise peuvent aussi remplir le même office. Pour élever au malade de glisser on peut mettre un oreiller en dessous de ses genoux.

Parlant de la chambre du tuberculeux, garde Legendre dit qu'elle requiert des soins particuliers, tels celui de faire cracher le malade (suite à la page 4)

Mademoiselle Legendre choisit comme modèle de chambre à coucher un appartement spacieux bien éclairé ensoleillé avec fenêtre du côté sud, si possible. Elle ne doit pas être encombrée de meubles inutiles; pas de tapis, pas de tentures si l'on veut conserver sa santé. Tout doit être disposé de manière à ce que l'aspect soit attrayant et agréable.

La conférencière conseille de prendre la bonne habitude de coucher la fenêtre ouverte, déclarant que rien n'est plus salubre que de dormir au grand air; en hiver aussi bien qu'en été les fenêtres doivent demeurer ouvertes, jour et nuit. Dans le cas où une personne n'est pas habituée au grand air, il faut s'habituer petit à petit en ouvrant graduellement les fenêtres de sa chambre, ajoutant encore qu'une chambre à coucher pour être saine, doit être propre et aisément accessible à l'air et au soleil; propreté, air et soleil sont les trois éléments nécessaires pour conserver la santé de biens portants et faciliter la guérison des malades.

Mademoiselle Legendre dit qu'on ne peut facilement trouver, ailleurs que dans les hôpitaux une chambre de malade idéale, mais que dans la plupart des maisons on peut aisément improviser une pièce très convenable. Il ne faut rien ménager pour accélérer la guérison d'une personne atteinte d'une maladie grave ou prolongée. Une chambre de malade doit être tranquille, bien ensoleillée, facile à aérer et à chauffer, éloignée des odeurs de la cuisine et si possible à proximité d'une salle de bain. Il ne faut jamais installer un malade dans une petite chambre, à moins de ne pouvoir faire mieux. Tous les objets nécessaires aux autres membres de la famille, seront enlevés de la pièce et des armoires qui y sont situées. Personne pas même l'infirmière, ne doit dormir dans la chambre, à moins que le malade ait besoin de soins, ou de surveillance pendant la nuit.

Une bonne aération est nécessaire en temps normal elle est absolument indispensable aux malades. Ils ont plus besoin d'air pur que les biens portants et ils en ont besoin tout le temps. La meilleure aération s'obtient par un courant d'air croisé provenant de fenêtres opposées. Lorsqu'il est impossible d'établir un tel courant on peut aérer en ouvrant les châssis du haut et du bas de la fenêtre. En hiver on obtiendra une excellente ventilation en plaçant contre la fenêtre un écran

## Les dames fermières fêlent leur présidente

Mme Willie Gagnon est l'héroïne d'une belle fête-surprise de la part des membres du Cercle dont elle est la présidente.

Les membres du Cercle des Fermières de notre ville, ont préparé, à leur présidente, Mme Willie Gagnon, une jolie fête-surprise, d'une manière régulière des membres qui débute comme d'habitude, par la prière. L'aumônier du Cercle, M. l'abbé Eustache Braut, administrateur était présent. Il adressa la parole et ses conseils furent très appréciés. La présidente du Cercle adressa des remerciements à Monsieur l'Aumônier.

La secrétaire, Mlle Georgette Roger, fit l'appel des membres et remit à chacune son programme d'activités et d'exposition. Elle dit quelques mots à l'occasion de la fête-surprise qui avait été organisée en l'honneur de la présidente, qu'elle avait 28 ans. Elle laisse six enfants et trois enfants en bas âge.

**LE COIN DU COLLEGE**  
Dans les récents concours au collège du Sacré-Coeur, se sont classés premiers: 6e année: Fernand Mercier; 7e année: Gérard Legendre; 8e année: Clément Lessard; 9e année: Denis Boulet; 10e année: "B"; P.-Eugène Roy; 11e année: "A"; Ernest Trépanier; 12e année: Raymond Couture; 13e année: Jean-Claude Picard; 14e année: "B"; Guy Sévigny; 15e année: "A"; Jean-Denis Fortier; Cours préparatoire, 1ère division: Léo Lemieux; 2e division: Honoré Baron.

Voici la liste des gagnantes à la partie de cartes: Mme Albert Turgeon qui décrocha le prix d'assistance, un sac de farine, don du magasin Durand; Mmes Joseph Tremblay, Gérard Fortier, Arthur Gauthier, Alfred Brousseau, Joseph Gauthier, Joseph Fortier, Denis Lemay, Yvon Perreault, Thomas Thivierge, Antonio Roy, Gaudias Blais, Alfred-V. Pothier, L.-L. Mercure, Adalbert Couture, Raoul Lapointe, Philémon Nadeau, Joseph-A. Girard, Joachim Boulet, F.-X. Vachon, Oscar Gosselin, Lucien Roy, Zotique Gravel, Arthur Morin, Alyre Roy, Adolphe Baillargeon, Joseph Tardif, Mlle Marie-Reine Bédard et Alice Grouin.

## REMERCIEMENTS

Il me fait plaisir de remercier, par la voix de notre journal local, toutes les fermières qui ont contribué à la très agréable fête-surprise dont j'ai été l'hôte. Le souvenir demeure. Ma reconnaissance va vers celles qui se sont fait les orientatrices de la fête. Mes remerciements aux membres qui ont contribué à l'achat de cadeaux merveilleux et mon immense affection à celles qui ont préparé le goûter.

Mme Willie Gagnon, présidente du Cercle des Fermières

**Poussins! Poussins!**  
Poussins précoces, Rocks Barrés, âgés d'une semaine, \$0.25 chacun; 2 semaines, \$0.25 chacun, Leghorns Blanches, 1 semaine, \$0.25 chacune; 2 semaines, \$0.20 chacune. En février et mars, poussins d'élevage seulement.

CARLETON HATCHERY  
Britannia Heights, Ont.

## NAISSANCE

Le 13 février a été baptisée, Marie, Ange Louise, enfant de M. et Mme Mathias Fortin, Parrain et marraine M. et Mme Gédéon Boulet

## DROLET, Cité Frontenac

(De notre correspondant)  
Mlle Evelina et Jeanne d'Arc Rodrigue sont allées à Québec ces jours derniers pour affaires.

Mlle Marguerite Morin a quitté sa famille pour entrer chez les SS. de Ste-Famille à Sherbrooke. Nos meilleurs vœux l'accompagnent.

M. l'inspecteur Antonio Rouleau a visité nos écoles la semaine dernière.

M. Laurent Lessard étudiant au Séminaire de St Victor est revenu chez lui pour cause de santé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

**Gratifications**  
Mlle Evelina Rodrigue et Arméandre Rodrigue institutrices, ont obtenu du Département de l'Instruction Publique par l'entremise de l'inspecteur Rouleau la prime de \$20.00 donnée comme succès sans l'enseignement.

**Nos félicitations.**  
Baptême  
Le 29 janvier fut baptisée Marie Simonne Lisette enfant de M. et Mme Hervé Lessard (née Rose Aimée Durembelle) Parrain et Mar. M. et Mme Albini Lessard.

**Hôtel à vendre à Lambton**  
L'Hôtel National, situé près du Lac St-François, à Lambton, dans le comté de Frontenac, est offert en vente. Ce poste, des mieux connus depuis plus de 17 ans, possède une clientèle nombreuse.

15 chambres, garage privé, écurie pour chevaux, accommodations modernes. Cause de vente: maladie. Pour conditions et plus de détails, s'adresser à:

HONORE MERCIER,  
Lambton, — Cité Frontenac  
Fév. 10-17-24  
Mars-2-29.

## Echos d'il y a dix ans

(De notre édition du 15 février 1934)

**AU CONSEIL DE VILLE**  
A une séance régulière, notre conseil municipal fait la nomination des membres de ses différents comités; les présidents de chacun sont: MM. Auguste Marceau (Police et Feu); J.-W. Kelley (Finances); le docteur J.-E. Lafèche (Embellissement); Monsieur Mercier (Voie); Alphonse Cauchon (Electricité); Eugène Baron (Assistance publique); Gédéon Blais (Aqueduc); Ernest Vallée (Réception).

**SOIREE D'AMATEURS**  
Elle est organisée sous la direction de M. l'abbé J.-C. Bourget, vicaire et remporte un succès. Les interprètes d'une comédie intitulée "Disparue" sont MM. Ed. Tétrault, J.-L.-C. Vézina, Elodien Duclos, Joseph Ruel, Léo Duquette, Joseph Demers et Roméo Durand.

**MALADE**  
M. Herménégilde Paradis, marchand, est retenu à sa chambre par une maladie qui inspire des craintes.

**EGLISE INCENDIEE A ST-ROMAIN**  
L'église de St-Romain est la proie des flammes. Malgré les efforts de M. le curé Mathieu, les Saintes Esprits ne peuvent être sauvés. En moins de 2 heures, le temple est entièrement détruit.

**A L'AEROPORT**  
Le sergent Gaston Sinotte décroche une mention dans un concours de tir organisé à notre aéroport. M. Gaston Tremblay se distingue également.

**DECES A STE-CECILE**  
A Ste-Cécile est décédé M. Wilfrid Roy, à l'âge de 49 ans et 6 mois après une maladie de quelques semaines.

**DECES A ST-LUDGER**  
A St-Ludger est décédé Mme Adolphe Doyon, née Hermine Parent.

**Vos Yeux Sont-ils Fatigués?**

PROTEGEZ-LES EMPLOYEZ DES AMPOULES EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO.

**LE TABAC À CIGARETTES**

**VOGUE**

donne pleine valeur à ceux qui font leurs rouleuses

Achetez le contenant d'une 1/2 livre... Il est économique

### Le Coin du Collège

#### CONCOURS DE JANVIER

**6e année:**  
Lionel Rancourt, Marcel Boulé, Rosaire Doyon, Gaston Poulin, Robert Vachon, Laurent Boulet, Yvon Roy, Le-Denis Marceau, Maurice Lapointe, Robert Coulombe.

**7e année:**  
Emilien Fluet, Jn-Guy Michaud, Jn-Luc Roy, Marcel Lapointe, Gérard Turgeon, Clovis Poulin, Guy Legendre, Euchariste Audet, Julien Hamel, Jn-Claude Bégin.

**8e année "A":**  
Raymond Vaillancourt, Réal Poirier, Normand Gaudet, Jn-Claude Roy, Maurice Duchesneau, Claude Fisot, Maurice Bernier, La-Philippe Giroux, Eugène Picard, Jn-Guy Rodrigue.

**8e année "B":**  
Viateur Rodrigue, Roland Drouin, Raoul Bilodeau, Maurice Chartier, Floribert Beaudoin, Julien Lalancette, Raymond Brulotte, Simon Brousseau, Gaston Fortier, Roger Brulotte.

**9e année:**  
Raymond Lapointe, Denis Baron.

**Jn-Claude Boulé, Placide Champagne, Gérard Poulin, Raymond Grenier, Normand Vaillancourt, Gaston Poirier, Fernando Blais, Daniel Mathieu.**

**4e année "A":**  
Gérard Fluet, Réal Bernier, Maurice Bellefleur, Clément Demers, Lionel Audet, Jacques Hamel, Gérard Gagnon, Ange-E. Gagnon, Zoel Baron, Jn-Guy Fiset.

**4e année "B":**  
Lambert Lapointe, Normand Boivin, La-Denis Bellefleur, Réal Gobeil, André Charbonneau, Jacques Lacoursière, Claude Gendron, Clément Poulin, Guy Ouellette, André Roy.

**5e année:**  
Lorenzo Godbout, Jn-Luc Grenier, Jacques Lachance, Réal Boulet, Ronaldo Godbout, Henri-La Brochu, Fernand Fontaine, Robert Hamel, Gérard Rodrigue, Clément Garant.

**2e année:**  
Gérald Lapointe, André Lebrun, Raymond Toulouse, François Lavalée, Guy Turcotte, Benoit Boivin, Philippe Fortier, Jean-Denis Turcotte, Clément Leclerc, Raymond Blais.

**1ère année:**  
Claude Arguin, Viateur Beaudoin, Raymond Fluet, Jean-Guy Godbout, Réal Boulé, André Couture, Laurent Lapointe, Victorin Bokduc, Yvon

### Garde Juliette...

(suite de la page 3)  
qui est au lit, dans une serviette de papier qui sera ensuite déposée dans un sac de papier, ceci dans le cas où il ne peut pas se servir de son crachoir. Ce sac sera ensuite jeté au feu. La lingerie de lit du patient de tuberculeux devra avoir bouilli pendant une demi-heure et ensuite lavé, de la manière ordinaire. On doit se laver les mains avec du savon à chaque fois que l'on a été en contact avec le patient ou avec les objets qui ont été contaminés par lui. Le malade aura sa chambre à lui; son lit qu'il occupera seul; on aura soin d'enlever tout ce qui est superflu comme tapis, carpettes, rideaux, meubles rembourrés, en un mot tout ce qui n'est pas immédiatement nécessaire et utile. Le plancher de la chambre sera lavé régulièrement en ajoutant 2 cuillerées à soupe d'eau de Javel par seau d'eau. Nous devons maintenir des grillages métalliques aux fenêtres pendant la saison des mouches qui transportent les germes des maladies sur les aliments, le lait et même sur les lèvres et les mains. Après la mort du malade, on doit brûler tout ce qui n'est pas utile dans sa chambre, tels que

Dubé, Pierre Letellier.  
PENSEE: L'ennui est entré dans le monde par la paresse.  
(La Bruyère)

les journaux, les magazines, et si possible, on doit faire de nouveau tapisser ou peindre les murs laissant ouvertes durant plusieurs jours les fenêtres. Tout ce qui ne peut être lavé doit demeurer durant plusieurs jours dehors exposé au soleil; le matelas souillé par le malade, doit être stérilisé et si cela est impossible doit être brûlé.

Parlant de la nourriture des malades, la conférencière dit qu'elle est aussi importante que les médicaments dans le traitement d'un grand nombre de maladie, déclarant qu'elle joue même le rôle le plus important dans un certain nombre de cas; il appartient au médecin d'indiquer le régime à suivre mais c'est aux infirmières qu'incombe la tâche de composer les menus. Parlant du régime, dans la pratique, elle dit qu'il se divise en trois catégories: le régime liquide, le régime léger et le régime

### de convalescence.

Le régime liquide comprend généralement le lait, le lait de beurre, le lait de poule, (jaunes d'oeufs battus avec de l'eau bouillante et du sucre en poudre) le lait albumineux, l'eau albumineuse, le bouillon, la soupe, le jus de bœuf, le gruau, le cacao. Ces aliments sont très faciles à digérer et or les donne ordinairement au début des maladies graves.

Le régime léger comprend tous les aliments du régime liquide plus les toasts tendres au lait, les oeufs à la coque, les céréales bien cuites, les crèmes cuites, du poisson émincé à la crème, du poulet et des gelées.

Le régime de convalescence est un régime mixte simple. En plus des aliments des deux régimes précédents, il comprend le poisson, le poulet, les pommes de terre au four, les légumes, les fruits et les desserts simples. La friture et la pâtisserie seront exclues du régime. Des additions à ce régime ne seront faites que graduellement, car un convalescent est toujours enclin aux excès. Après le repas l'infirmière enlèvera immédiatement le plateau et le débarrassera le lit de toutes les miettes de pain. Ces miettes sont très désagréables pour le malade et peuvent occasionner des plaies.

Parlant de l'eau, la conférencière dit qu'il faut en offrir souvent au malade, qu'il en fasse ou non la demande. Une personne en santé doit en absorber environ trois chopines par jour et la plupart des malades doivent boire au moins cette quantité, souvent plus en cas de fièvre. L'eau sera fraîche ou froide, mais non glacée.

La constipation, souvent rebelle chez les malades qui sont privés de leurs exercices habituels, doit être évitée. Dans la mesure du possible, on régularisera les intestins, par un régime comprenant des aliments laxatifs tels que la plupart des légumes qui renferment la cellulose, les céréales, les farines, les huiles et les graisses et la plupart des fruits et jus de fruits. Malheureusement, ces aliments laxatifs étant d'une digestion difficile pour le malade, devront être donnés avec prudence.

Mademoiselle Legendre dit comment il faut alimenter un malade: recommande de le faire manger lentement et surtout de ne pas manifester de contrariété s'il renverse quelque chose, car son propre dépit est peut-être plus grand que le vôtre; elle dit de quelles manières administrer les liquides quelquefois au moyen d'un tube ou d'une paille; manière de présenter la nourriture, déclarant qu'un repas bien servi donne de l'appétit et facilite la digestion. Les plateaux, les plats, les nappes tout doit être d'une propreté méticuleuse, il ne faut pas craindre d'employer la plus belle vaisselle de la maison; elle recommande l'emploi des serviettes en papier. "Les repas sont pour les malades des événements importants ils contribueront beaucoup à la guérison, s'ils sont gais et plaisants," dit-elle; elle ajoute les conseils suivants "Avant d'apporter le plateau près du lit, essuyez la figure et les mains du malade; avec un linge humide; arrangez les oreillers et s'il a l'autorisation de s'asseoir, arrangez-lui un dossier confortable. Il est très commode d'avoir une table de malade. On pourra en préparer une, très vite, au moyen d'une planche à repasser, dont on appuiera les extrémités, sur le dossier d'une chaise. Ne prenez pas l'habitude de consulter le malade à l'avance pour chaque repas. Ces repas devront être aussi variés que possible.

### TIRONS UN MEILLEUR PARTI DES POMMES

Vous avez des pommes à profusion, quelle économie! Vous vous récriez? A peine une économie de dessert, encore vos enfants trouvent-ils qu'une pomme à chaque repas c'est bien monotone! Essayez donc de mettre des pommes "à toutes les sauces" et vous en serez ravis.

Un accompagnement de rôt: carré de porc aux pommes. — Autour du morceau de viande dûment salé et poivré, disposer dans le plat à rôtir des pommes, des pommes de terre et des oignons pelés; le tout, cuisant ensemble, prendra un goût délicieux.

Dans la salade: des pommes. — Quelle que soit la base de votre salade: laitue, pommes de terre, haricots, elle gagnera en fraîcheur et en saveur si vous y ajoutez quelques pommes coupées en dés, sans rien changer à l'assaisonnement habituel.

Un plat de légumes: les pommes au fromage. — Prenez un livre de pommes, une livre de pommes de terre, un bel oignon, un quart de fromage râpé.

Emincez finement l'oignon, pelez les pommes de terre, mettez-les dans un plat de terre, et couvrez d'eau, salez et poivrez; mettez au four pendant une heure. Pelez et coupez finement les pommes, et ajoutez-les avec la moitié du fromage aux pommes de terre.

Mélangez bien. Saupoudrez le dessus du plat avec le reste du fromage et laissez gratiner pendant une demi-heure.

Un dessert économique: les beignets aux pommes.

**La pensée des autres**  
Il faut toujours franchement et clairement les choses à son avocat. C'est à lui à les embrouiller ensuite.  
Manzoni

Quand la vanité ne fait pas parler, on n'a pas envie de dire grand-chose.  
Pascal

La vie de l'homme se sépare en deux phases bien distinctes: les trente-cinq premières années sont pour l'expérience; les autres sont pour le souvenir.  
Alexandre Dumas, fils.

On voit le passé meilleur qu'il n'a été! on trouve le présent pire qu'il n'est; on espère l'avenir plus heureux qu'il ne sera.  
Mme d'Épinay

La vie est une tragédie pour celui qui sent, et une comédie pour celui qui pense.  
La Bruyère

\$20.00 pour succès dans l'enseignement pour l'année 42 43.  
Nos félicitations.

### DESIREZ-VOUS UNE MACHINE A COUDRE?

J'arrive de Montréal où j'ai pu faire l'acquisition de 20 machines à coudre de marque "SINGER", afin de répondre à la demande de ma clientèle. Ces machines, quoiqu'usagées, sont en très bon état et peuvent offrir un bon service aux personnes intéressées. Le besoin de machines à coudre se faisant de plus en plus sentir, je vous conseille de ne pas retarder à profiter de l'occasion, en vous adressant à:

**James Lemay**  
Agent de la Compagnie "Singer"  
25, rue Dollard — Lac Mégantic  
Tél.: 209



**LES Lithinés du Dr Groc N° 33**  
vous permettent de réaliser chez vous ou en voyage, une bonne eau minérale artificielle, fraîche, alcaline, gazeuse.

**LES Lithinés du Dr Groc N° 33**  
sont une assurance de bonne santé et un traitement préventif des personnes bien portantes. Bus par tout, le matin à jeun, à midi et le soir aux repas, c'est l'eau de table et de régime de toute la famille, des petits et des grands.

**LES Lithinés du Dr Groc N° 33**  
contiennent, dans chaque boîte, des sels minéraux, des phosphates, des rhumatismes, de l'arthritisme en général.

**LES Lithinés du Dr Groc N° 33**  
contiennent, dans chaque boîte, des sels minéraux, des phosphates, des rhumatismes, de l'arthritisme en général.

**LES Lithinés du Dr Groc N° 33**  
contiennent, dans chaque boîte, des sels minéraux, des phosphates, des rhumatismes, de l'arthritisme en général.

**LES Lithinés du Dr Groc N° 33**  
contiennent, dans chaque boîte, des sels minéraux, des phosphates, des rhumatismes, de l'arthritisme en général.

### LES Lithinés du Dr Groc

gnetes aux pommes. — Délays deux cuillerées de farine dans un oeuf et un peu de lait. Parfumez cette pâte avec un peu de rhum. Pelez soigneusement les pommes coupées en tranches et trempez-les dans la pâte. Jetez les tranches enduites de pâte, une à une, dans la friture. Retirez-les lorsqu'elles sont bien dorées et servez-les chaudes, saupoudrées de sucre.

Une boisson saine et délicieuse: le thé de pommes. — Faites sécher au four, après les avoir proprement essuyées, les épilures de pommes. Il vous suffira d'en prendre une poignée et de la laisser infuser dans l'eau bouillante pour avoir une boisson chaude.

Une provision pour l'hiver: gelée de pommes. — Prenez des pommes lavez-les, essuyez-les et coupez-les en quatre, sans enlever ni la peau ni les pépins. Pesez-les. Puis mettez-les dans la bassine à confitures, avec quelques rondelles de citron, et recouvrez-les d'eau.

Quand elles seront bien cuites, sans toutefois tomber en bouillie, vous passerez le tout à travers un linge et vous ajouterez une livre de sucre par livre de fruits. Faites cuire le tout jusqu'à ce qu'une goutte de gelée jetée dans un verre d'eau froide forme perle. Mettez en pots et couvrez immédiatement.

### Poussins — Poussins

Commandez dès maintenant vos jeunes poussins approuvés par le gouvernement, évitez ainsi des déceptions.

Livraison immédiate. Sujets de choix.

**LEGHORNS:** Poulettes, 90% garanties, \$26.00 le cent; Poussins assortis: \$14.00 le cent; Cochet: \$3.00 le cent.

**Rock barrés, New Hampshire, Sussex**

**Hybrides — Sussex x New Hampshire; Rock Barrés x New Hampshire; Leghorn x Rock Barrés; Leghorn x New Hampshire:**

Poulettes, 90% garanties: \$24.50 le cent; Poussins assortis: \$14.50 le cent; Cochet: \$9.00 le cent.

Épargnez du temps, commandez d'après cette annonce. GRATIS: très joli catalogue français offert gratuitement. Satisfaction garantie.

**MONKTON POULTRY FARMS**  
Monkton, Ont.  
Fév. 3-10-17-24

## FAITS QUE LE PUBLIC DOIT SE RAPPELER

# Les taxes ONT MONTÉ— Les tarifs ONT BAISSÉ Le service A ÉTÉ AMÉLIORÉ

## La Compagnie fonctionne sous le contrôle du Gouvernement

Quand vous entendrez discuter de l'expropriation de Montreal Light Heat & Power, voici quelques faits qu'il est bon de vous rappeler. Lisez-les maintenant—servez-vous en alors.

**Tarifs** Les tarifs d'éclairage électrique pour l'abonné ont été graduellement diminués de 12 3/4 cents le kilowatt-heure en 1908 jusqu'à 9/10 de cent en 1943.

**Service** Une enquête faite en décembre 1943 par une organisation compétente et indépendante a révélé que 95% des abonnés de Montreal Light Heat & Power étaient satisfaits du service actuel. Ce service s'est amélioré d'année en année.

**Administration** La Montreal Light Heat & Power fonctionne sous le contrôle du gouvernement depuis 35 ans. Durant tout ce temps, grâce à une direction prudente et efficace, la compagnie a été administrée le plus économiquement possible et s'est acquis la confiance de l'abonné comme de l'employé.

### LE PUBLIC OPPOSÉ A L'EXPROPRIATION

Le public s'est déclaré satisfait du service que lui a fourni Montreal Light Heat & Power. Il est absolument opposé à la mesure anti-démocratique de l'expropriation. C'est que dans cet acte d'expropriation il voit une menace contre notre système d'initiative privée. Il y voit une aventure gouvernementale où l'ingérence politique ne peut que produire des résultats désastreux pour l'abonné au double point de vue du service et du prix à payer.

**Savez-vous**  
que grâce à la prévoyance de la compagnie qui a su être prête pour tous les besoins futurs, il n'y a jamais eu disette d'électricité dans ce territoire qu'elle dessert—elle a même pu répondre pleinement aux demandes soudaines et considérables des industries de guerre du Québec?



### ST-SAMUEL (Station)

De notre correspondante)  
M. Ephrem Lacroix est revenu dans sa famille après avoir passé quelques mois dans un chantier de St Raymond.

Mlle Albertine Dumas de Saint Sébastien a passé quelques jours chez M. Odilon Rodrigue dernièrement.

De passage à St Sébastien samedi dernier MM. Elle Rodrigue Louis Philippe Lacroix, Louis Marie Audet et Roger Lacroix.

Mlle Florence Beaudouin employée à Lac Mégantic a passé la journée de samedi chez son oncle M. Joseph Goulet.

Mlle Cécile Rancourt et Fernande Trépanier sont allées à Lac Mégantic où elles ont visité de nombreux parents et amis.

Le soldat Angelo Champagne de Val Cartier est retourné dans sa famille M. Antoine Champagne.

### STE-CECILE, Front.

De notre correspondante)  
Miles Cécile Fortier et Réjeanne Couet recevaient dernièrement par l'entremise de M. l'inspecteur A. Broton chacune une prime de

### Commerce à vendre

Tout un stock de marchandises sèches: Confection pour dames et enfants, marchandises à la verge; différentes autres lignes de marchandises des plus en demande en ces temps de rationnement. A vendre pour cause de maladie. S'adresser à:

**Madame L. A. ROYER,**  
80, rue Laval — Tél. 176 — Lac Mégantic, Qué.

### J. O. NADEAU

**CORDONNIER**  
annonce à sa clientèle et au public qu'en **AVRIL PROCHAIN** il occupera son nouveau poste, situé au **No 21, Rue FRONTENAC,** Voisin de la Banque Provinciale. En face de la Commission des Liqueurs. Il aura, à cet endroit, son stock complet de chaussures pour hommes, femmes et enfants; exécutera tous travaux de réparations de chaussures et de harnais. L'adresse actuelle du magasin et de la cordonnerie J. O. Nadeau est:  
**48, Rue Laval, Lac Mégantic, Qué.**

## La luzerne, source de protéine

(Notes de fermes expérimentales)

En raison de bien des facteurs qu'il ne nous appartient pas d'énumérer ni d'analyser, la protéine du commerce se fait de plus en plus rare et parfois de qualité variable. Dans le cas des tourteaux de lin, il est même impossible de s'en procurer depuis déjà assez longtemps. Quant aux suppléments protéiques, les observations et les analyses faites à la Station expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière, démontrent que leur valeur laisse parfois à désirer; sans doute, parce que certains ingrédients essentiels sont rares et que de ce fait leur palatabilité est en quelque peu affectée.

Pour parer à une telle éventualité, dans une province comme la nôtre où l'agriculture est à base de productions animales diversifiées, il va nécessairement falloir recourir davantage aux protéines produites sur la ferme. Pour cela, les moyens à notre disposition sont assez nombreux. Mentionnons parmi les principaux, le lait écrémé, la graine de lin, la moulée de luzerne et dans certains cas les pois et les fèves Soja. Tous ces moyens sont bons et méritent d'être recommandés.

Cependant pour obtenir un approvisionnement abondant et économique de protéines produites sur la ferme, rien ne peut se mesurer à

un bon système d'herbage à base de luzerne. C'est du moins ce que l'on a constaté à la Station expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière, où la luzerne, depuis de nombreuses années déjà, se cultive sur une très grande échelle et se consomme librement par tous les animaux de la ferme, depuis la poule jusqu'au cheval. A cette institution, la luzerne est servie sous plusieurs formes: comme herbe à pâturages, foin vert, foin desséché, ensilage, moulée, etc. De toutes façons, elle est riche en protéine et en matière minérale.

On a aussi constaté qu'un bon système d'herbage à base de luzerne, produit au total certainement le double de protéine qu'un système à base de trèfle. Cette richesse en protéine de la luzerne s'explique à la fois par sa haute teneur en azote et son haut rendement à l'acre et sa longévité comme plante à prairie.

En général, avec le lait écrémé et un approvisionnement suffisant de luzerne pour en servir dans toutes les crèches et sous toutes les formes possibles, les exigences en protéine de nos animaux domestiques sont raisonnablement satisfaites sans avoir recours aux concentrés azotés d'autres sources. Pour acquérir l'indépendance à l'égard des protéines du commerce et réduire les frais d'alimentation en temps de guerre comme en temps de paix,



**Alourdi!**

L'alourdissement est le symptôme par lequel la nature vous avertit que vos reins requièrent attention. La pression des reins peut causer maux de dos, maux sans sommeil. Prenez les GIN PILLS, le remède sûr, en faveur auprès de milliers de personnes, vendu aux conditions de "soins" - "soins" ou argent remis.

Format régulier, 40 Pilules  
Plus gros format, 80 Pilules  
(Aux E.-U., demandez les "Gino Pills")



les cultivateurs de la province de Québec, à l'exemple de leurs fermes expérimentales, devraient songer très sérieusement à la culture de la luzerne. Pour parvenir au succès, nous leur conseillons de suivre la méthode généralement préconisée aujourd'hui d'en semer une quantité convenable dans tous les mélanges de graminées à prairie. Les deuxième et troisième coupes de foin sur les prairies de deuxième et troisième années seront alors composées de luzerne pure; la mieux conservée pourra être ensuite convertie en moulée et servie en guise de supplément protéique.

## Faites maintenant votre commande d'appareils de tonte

La tonte des moutons se fait au printemps, après l'agneillage, quand le temps s'est radouci. Elle se fait vers la fin de mai dans l'Ouest du Canada et un peu plus tôt dans l'Est. On pourrait croire à première vue que ce serait un peu trop se dépêcher que de prendre des dispositions au milieu de l'hiver pour se procurer des appareils de tonte, mais il ne faut pas oublier qu'il y a grand risque de métal et d'appareils aujourd'hui, et les bergers feront bien de se préparer sans retard pour la tonte de 1944.

La Commission des prix de guerre annonce qu'il est nécessaire de plonger un permis pour acheter les nouvelles machines ou de nouveaux appareils agricoles et les ci-machines à tondre sont compris dans cette ordonnance. On pourra se procurer des formules nécessaires pour faire la demande de ces permis en s'adressant aux sociétés locales ou directement aux bureaux de l'Association canadienne des producteurs de laine.

Les cultivateurs qui ont des outils de tonte feront bien de les examiner soigneusement et de les faire réparer s'il y a lieu. On aiguillera toutes les lames et on remplacera celles qui sont usées. Il faut prendre ces précautions tout de suite au lieu d'attendre jusqu'à la veille du jour où l'on doit tondre les

moutons. Les cultivateurs qui n'ont pas de machines à tondre et qui désirent s'en procurer pour le printemps prochain devraient placer leurs commandes sans délai. Il n'y aura qu'un nombre limité de machines neuves et naturellement les commandes seront remplies dans l'ordre où elles sont reçues. Une machine peut servir plusieurs troupeaux et un certain nombre d'éleveurs de moutons dans un district devraient se mettre ensemble pour l'acheter et s'en servir. Ceux qui ont eu l'habitude jusqu'ici de faire tondre leurs moutons par un tondeur local feront bien de s'assurer que ce tondeur est toujours là et de l'engager immédiatement pour la tonte de la saison qui vient.

### LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MUTUAL LIFE

L'assurance en vigueur, de cette compagnie, s'est accrue de \$41,499,887 en 1943.

A l'assemblée annuelle de The Mutual Life of Canada, M. Louis-L. Lang, président, a déclaré aux assurés que la compagnie leur a versé près de \$300,000,000 depuis sa fondation et que plus de 35% des nouvelles polices émises par la com-

**400% D'AUGMENTATION EN DIX ANS**

VALEUR GLOBALE EN 1933 .... \$5 MILLIONS  
EN 1943 .... \$25 MILLIONS

ACHETEZ DES **OBLIGATIONS de la VICTOIRE**

pagne au cours des dernières années ont été prises par des personnes déjà assurées.

La compagnie a émis pour \$63,366,773 de nouvelles assurances l'an dernier, exclusion faite des rentes et renouvellements, et l'assurance en vigueur s'est accrue de \$41,499,887 pour s'élever au total de \$680,026,296.

Au 31 décembre, le compte de surplus s'établissait à \$12,038,702, soit une augmentation de \$792,657 par rapport à l'année précédente, après la mise en réserve d'une somme de \$1,250,000 pour couvrir les réclamations possibles attribuables à la guerre. Les recettes de l'année ont donné un surplus de \$5,212,876.

L'actif de la compagnie a augmenté de \$15,491,656 en 1943 et il atteint maintenant \$235,191,289. Les placements dans des valeurs du gouvernement fédéral s'élèvent au total de \$102,609,651 et représentent 85% de tout l'actif. La compagnie a souscrit une somme globale de \$29,000,000 aux deux emprunts de la Victoire lancés en 1943.

La valeur dégageable des actions et obligations détenues par la compagnie dépasse d'environ \$8,000,000 la valeur inscrite aux livres. La valeur des actions ordinaires et privilégiées en portefeuille, qui forme 3.80% de l'actif, a diminué de \$139,985. Les prêts hypothécaires et contrats de vente ont baissé de \$2,262,072, vu que les emprunteurs ont réduit leurs dettes de façon appréciable durant l'année. Les prêts consentis en vertu de la loi nationale du logement se chiffrent par \$5,612,039, et la compagnie est très satisfaite des résultats de cette pratique.

Le taux d'intérêt réalisé l'an dernier sur l'actif a été de 4.56%, comparativement à 4.57% en 1942.

Dans ses remarques, M. Lang a insisté sur l'importance et le rôle de l'effort individuel et de l'initiative privée dont l'épanouissement

dépend essentiellement de la liberté d'entreprise.

Au sujet des divers contrôles et restrictions imposés par le gouvernement, M. Lang est d'avis qu'ils devraient être réduits au strict minimum suivant les exigences du bien-être national, surtout dans la période de l'après-guerre. Il ajoute que le gouvernement ne parviendra jamais après la guerre à donner du travail à près de la moitié des individus en état de travailler et que ce problème ne saurait être résolu que par les entreprises privées.

Après avoir discuté longuement la question de la nationalisation de l'assurance-vie, M. Lang conclut en disant que ce système ne comporterait aucun avantage, mais de nombreux et de sérieux inconvénients. Parmi ces désavantages, il y aurait celui de mettre à la portée des politiciens des fonds énormes qui servent à garantir la sécurité des assurés. De plus, par suite de cette nationalisation, l'assurance-vie échapperait dorénavant à tout contrôle et deviendrait sujette à toutes les vicissitudes administratives.

#### Agents demandés

Si vous désirez doubler votre revenu en consacrant vos loisirs à la vente de nécessités quotidiennes, nous avons une proposition intéressante à vous faire. La plus ancienne et la plus puissante Compagnie du genre. Profits substantiels dès vos débuts. Adressez votre demande à LA COMPAGNIE J. R. WATKINS, Dépt. QC-12, 2177 Masson, Montréal.

#### Servante demandée

Servante demandée pour ouvrage de maison privée seulement. Salaire: \$9.00 par semaine. S'adresser au: Docteur A.-E. GIRARD, 236, rue Longueuil, St-Jean, Qué. (Autrefois de Lac Mégantic) JNO



# La Teneur des Boissons Alcooliques

Depuis quelques mois des commentaires plus ou moins erronés ont été exprimés sur la teneur en alcool des boissons vendues en conformité des nouveaux règlements fédéraux de guerre. Des explications à ce sujet contribueront maintenant à clarifier un état de choses grandement exagéré.

Avant la mise en vigueur des nouveaux règlements, la teneur alcoolique des boissons vendues dans cette province, telles que scotch whisky, rye whisky, genièvre, cognac et brandy, était généralement de 42.8% en volume correspondant à 75 degrés preuve (British proof spirit) ou son équivalent 25 degrés au-dessous de preuve (25 U.P.)

Telle était la situation avant l'application de la loi de guerre de novembre 1942. Cette loi spécifiait bien catégoriquement que toutes les liqueurs alcooliques qui devaient être embouteillées et mises sur le marché ne devaient pas dépasser 30 degrés au-dessous de preuve (30 U.P.) soit 70 degrés preuve ou son équivalent 40% en volume. De ce fait, la plupart des spiritueux ont eu leur teneur en alcool réduite de 42.8% à 40%.

Il est donc facile de concevoir que les liqueurs alcooliques en général n'ont pas été changées d'une façon appréciable. Sur ce point, il est intéressant de faire noter qu'en Grande-Bretagne, la teneur alcoolique des boissons généralement offertes en vente sur le marché ne dépasse pas 30 degrés au-dessous de preuve (30 U.P.) Les distillateurs écossais et tous ceux qui s'occupent de ce commerce seraient grandement surpris si on leur disait que cette diminution dans le titre alcoolique constitue une falsification de leurs produits. Certains produits sont même offerts pour la vente sur le marché à une teneur de 40 degrés au-dessous de preuve (40 U.P.), ce qui correspond à 60 degrés preuve et équivaut à 34.3% en volume.

La Commission des Liqueurs publie ces faits dans l'espoir que le public verra une réponse à ceux qui prétendent que toutes les liqueurs alcooliques actuellement vendues sur le marché sont falsifiées. Elle profite de l'occasion pour rappeler au public qu'elle n'est aucunement responsable de la situation présente qui a été imposée par les ordonnances du Gouvernement Fédéral. La situation dans Québec est absolument la même que celles qui existent dans toutes les autres provinces du Dominion où l'on vend des liqueurs alcooliques.

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

105A, rue Laval      Lac Mégantic

**François-X. Paradis, B. A., O. D.**  
SPECIALISTE DE LA VUE

— Examen — Verres ophtalmiques —  
— Traitements orthoptiques —

(voisin de la Caisse Populaire)

**SOYEZ FORT**

SI VOUS SOUFFREZ DE:  
FAIBLESSE COURBATURES  
NERVOUSITÉ ÉPÉNEMENT  
FATIGUE HABITUELLE  
MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES  
**PILULES MORO**  
1046 ST-PIERRE, MONTRÉAL



Des membres qui formaient l'équipage de la corvette canadienne "TRILLIUM" quand celle-ci a été mise en armement à Montréal en 1940...

Parmi les...

circulation très dangereuse. Cette traverse à niveau pourrait être évitée par la construction d'un tunnel.

3.—Durant les années de crise, le gouvernement fédéral a cru bon de faire construire à Mégantic, un aéroport sur la ligne Trans-Canada, de Montréal à Moncton.

4.—La ville de Mégantic par sa situation géographique, étant éloignée d'environ 70 milles de tous les autres centres, pourrait être dotée d'une école d'Art et Métiers, pour l'avantage des industries et de la population rurale.

5.—Étant donné notre éloignement des centres d'hospitalisation, l'établissement d'un hôpital, genre sanatorium, s'imposerait.

En plus des travaux ci-dessus, que je considère d'importance vitale, je pourrais ajouter la reconstruction de l'Hôtel de Ville, qui a été retardée depuis des années, l'amélioration et l'aménagement du Terrain de Jeux dont l'utilité n'est plus à démontrer.

Esperant, Monsieur le Président, que ces projets pourront s'ajouter à la liste des entreprises projetées par votre comité, je demeure,

CHEVAUX À VENDRE

A l'occasion de la fermeture des chantiers, nous aurions une dizaine de bons chevaux à vendre.

JOS. CLICHE, Mégantic Manufacturing Co., Lac Mégantic — Cté Frontenac

Les Assurés de la GREAT-WEST BÂTISSENT SOLIDEMENT EN 1943

Les assurés de la Great-West participèrent à une année très prospère en 1943. Grâce à leur esprit d'épargne et de sage prudence, ils progressèrent de façon remarquable malgré les nombreuses exigences du temps de guerre et les multiples impositions sur leur revenu.

- 1. Ils ont augmenté leurs économies et ajouté plus de \$13,000,000 aux fonds que la Compagnie détient déjà pour eux. Elle a en dépôt plus de \$200,000,000 pour 231,000 assurés.

1943 apporta à beaucoup d'assurés décès, retraite ou besoins imprévus, mais leur prévoyance les avait fait se prémunir contre ces coups du sort.

Un rapport complet, qui montre la forte position de la Compagnie, est à votre disposition. Il prouve, une fois de plus, de façon concluante, qu'hommes et femmes, tant au Canada qu'aux États-Unis, ont à cocu de préparer et de garantir leur propre sécurité.

The GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY

PIERRE ALLARD, Représentant, Lac Mégantic

NOTES LOCALES

(suite de la page 1)

faïres. —Le soldat Ernest Leclerc, en entraînement dans un camp de Louisiane, aux États-Unis, a visité la famille de Mme Rémi Leclerc, sa mère.

—Le caporal Adrien-J. Grenier, en entraînement dans un camp militaire d'Albany, État de Georgie, ainsi que M. et Mme Odilon Grenier et leur fillette Louise, de Coleraine Station, ont visité M. et Mme Désiré Grenier ainsi que la famille de M. et Mme Dominique Pomerleau.

—Mlle Cécile Rancourt et Fernande Trépanier, de St-Samuel, ont visité des parents et des amis de chez nous.

—M. Ernest Bélanger et Urgèle St-Aubin, de Montréal, passent quelques semaines en notre ville, par affaires.

—M. J.-Armand Drouin, avocat, est de retour d'un voyage à Sherbrooke.

ST-EVARISTE, Frontenac

(suite de la page 1)

Le 9 janvier est décédée Mme Jean Dorval née Marie Lemelin. Elle était âgée de 80 ans. Ses funérailles ont eu lieu samedi le 13 janvier.

Elections des Fermières. Au mois de janvier le Cercle de Fermières a tenu son assemblée générale.

Le bureau de direction se compose de Mme Aristide Lachance réélue présidente Mme Charles Veilleux élue vice-présidente Mlle Yvonne Blais réélue secrétaire Mlle Bernadette Martin élue bibliothécaire Mmes Josephat Pulin Josephat Lachance Mlle Berthe Dubord conseillères.

COURCELLES

M. François Bolsomnault de Thetford Mines ainsi que M. Clement Pagé du même endroit visitèrent en fin de semaine leurs familles respectives M. J. Bolsomnault et M. R. Pagé.

M. R. Sylvestre aviateur en promenade ces jours derniers chez son épouse Mme Sylvestre.

Mlle Renée Lapierre inst. est allée à Québec en fin de semaine.

M. J.P. Gonthier en visite chez ses parents M. et Mme Geo. Garant et Mlle M.A. Garant.

M. Ernest Bureau et son petit-fils Jean-Luc en promenade à d'Israëlle.

Mlle Cécile Godbout et son frère Gérard étaient à Québec au début de la semaine.

Le 15 a eu lieu le mariage de M. Ed. Roy avec Mlle Louise Bilodeau. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

M. l'abbé N. Jolicoeur de passage au presbytère dimanche pour

Bébé Soulagé De Son Rhume Pendant Qu'il Dort

Voici une médication réellement éprouvée dans les familles, une médication qui agit de 2 façons à la fois pour soulager les souffrances de l'enfant enrhumé—pendant son sommeil!

Il suffit de frictionner, au coude, au gorge, au poitrine et sur des avec du Vicks VapoRub. Immédiatement, le VapoRub commence à apaiser les spasmes de la toux, calme la douleur ou la gêne musculaire, et amène un sommeil reposant et réparateur.

Souvent, au réveil, les souffrances ont, en grande partie, disparu. Pour le bien de votre enfant, essayez VapoRub ce soir-même. Il doit être efficace, car, en cas de rhume, la plupart des mères emploient le Vicks VapoRub.

donner des exercices de chant. Mme Vve A. Cloutier en visite à St-Evariste en fin de semaine.

LA TABLE A OUVRAGE

Dans une table à ouvrage bien agencée, on trouve: trois paires de ciseaux de tailles différentes, deux dés, un mètre en toile cirée, une roulette à patrons, de la craie à tracer. Un casier est réservé aux bobines de fils de grosseurs assorties parmi lesquelles des fils classiques noirs et blancs, pour les tissus épais, pour les tissus plus fins, pour la lingerie. Il faut également du gros fil glacé pour recoudre les boutons.

On ne conserve que des teintes habituelles en tourniquets de fils mercerisés, car il est préférable d'assortir exactement les coloris aux travaux entrepris.

Pour bâtir, on achète deux grosses bobines de fils de couleurs. Le raccommodage des bas et des chaussettes exige un assortiment varié comportant les nuances en vogue.

Il faut pour les reprises et les raccommodages du linge de maison, une grosse pelote de coton blanc à repriser.

Un tiroir est réservé aux pochettes d'aiguilles, variées, à la boîte d'épingles en acier. Les aiguilles à tricoter de calibres différents sont réunies par paires avec du cordonnet ou des caoutchoucs et voisinent avec les crochets, les poinçons, passe-lacet et accessoires de ce genre.

Les boutons sont triés et rangés dans des boîtes ainsi que les boutons à pression, les agrafes et les oeillets.

Un tiroir contient les réserves de

"ENSEMBLE"

Sommaire

L'indispensable moyen: l'étude Savoir vouloir, vouloir savoir - Frs Edgar Milhaud

Plus de coopératives de consommation en 1944 (Gonzalve Poulin o.f.m.)

Préparons l'avenir

Vers une notion plus large du syndicalisme (Edouard Laurent) La Société Coopérative Agricole de Montmagny

La voie de la famille - Paulette Smith Roy

Une proposition coopérative pour la réparation internationale des matières premières - A. McGuigan

La Coopérative de Tabac de St-Jacques - G.E. Turcotte

La vie coopérative en Amérique du Sud - R. Laplante

La propriété ouvrière - Pierre Gauthier

La plus puissante caisse du Canada

Abonnement \$1.00 par année. S'adresser à "ENSEMBLE" case postale 185, Québec P.Q.

caoutchouc pour jarretelles et de lacet de caoutchouc, mais ces fournitures ne doivent pas figurer en quantités importantes, car elles s'abîment et perdent leur élasticité assez rapidement. On conserve par précaution une ou deux paires de dessous de bras, ainsi qu'un lacet de corset et plusieurs paires de lacets de souliers.

La table à ouvrage contient encore des épingles de nourrice, un mètre d'extra-fort, un autre de talonnette pour les réparations des pantalons d'hommes, du lacet de coton pour les cordons de tablier, des initiales brodées pour marquer le linge.

Histoire de perroquet

Le grand musicien français Rameau se promenait un jour rêvant à quelque mélodie, lorsqu'il entendit une voix claire qui chantait un air de sa composition. Surpris, il s'arrêta et aperçut à la fenêtre d'un hôtel une perruche se balançant dans une cage dorée.

Aussitôt il veut l'acheter et va même jusqu'à en offrir cinq cents francs.

—Pas même pour mille, répond la dame propriétaire de l'oiseau, je l'ai instruite moi-même et j'y tiens infiniment.

—C'est vous alors, Madame, qui lui avez appris cet air de Rameau?

—Oui, c'est ma musique de prédilection et, si je cédaïis jamais ma perruche, ce serait en échange d'une composition inédite de ce maître.

—Qu'à cela ne tienne, Madame, s'écria Rameau triomphant, j'aurai votre oiseau chanteur pour beaucoup moins de cinq cents francs.

Prenant aussitôt une feuille de papier et un crayon, il écrivit un morceau qu'il avait dans sa mémoire, le signa Philippe Rameau et le remit à la dame en échange de la précieuse perruche. Une fois en possession de l'oiseau, Rameau essaya de lui apprendre d'autres airs et réussit tellement à son gré, qu'il se montrait aussi fier de son élève aux plumes vertes que de ses pro-

A PROPOS DE

PERMIS D'ABATTAGE

Après avoir pris connaissance de la version anglaise du communiqué officiel annonçant la nouvelle réglementation régissant l'émission des permis d'abattage, M. Adrien Morin, le sous-ministre de l'Agriculture, croit opportun de faire la mise au point suivante:

La base du nouveau plan pour l'émission des permis d'abattage repose entièrement sur l'association agricole, c'est-à-dire que l'émission des permis se fera dorénavant aux organisations agricoles et non aux cultivateurs individuellement. Il n'est donc pas question de supprimer les permis; les cultivateurs devront utiliser le permis d'abattage que détiendra en leur nom l'association agricole locale. En somme, au lieu des complications de nombreux permis individuels, il n'y aura qu'un seul permis collectif dans chaque localité.

Les cultivateurs qui abattent leurs propres animaux en vertu du permis collectif sont toujours tenus de se conformer aux règlements de la Commission des Prix pour ce qui regarde les prix maxima, les coupures standard, la collection des coupures etc. Le nouveau plan ne supprime pas le rationnement qui reste général au Canada; il simplifie et corrige une situation devenue fort embarrassante pour le cultivateur de la province de Québec, où les habitudes de vente ne sont pas les mêmes qu'ailleurs.

Les chanteuses de l'Opéra s'en aperçurent bien vite car lorsque l'une d'entre elles n'arrivait pas à le satisfaire pendant les répétitions de ses opéras, il lui disait avec une ironique bonhomie:

—Mademoiselle, si vous continuerez à chanter ainsi, je vous enverrai prendre des leçons auprès de ma perruche.

HONORÉS PAR

LA HOLLANDE

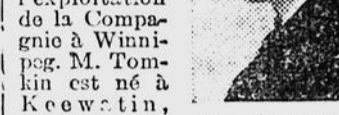
La reine Wilhelmine de Hollande a honoré récemment les membres de l'équipage d'un avion des Lignes Aériennes Trans-Canada qui l'a transporté d'Ottawa vers un port de l'Atlantique d'où elle s'est embarquée pour la Grande Bretagne.



M. W. W. FOWLER

L'équipage de l'avion était composé du pilote, M. W. W. Fowler de Saskatoon, N.B., du copilote Arthur J. Tomkin de Medicine Hat, Alta., et de l'hôtesse Mlle I. Clinch de St. Georges, N.B. Une épingle en or surmontée du chiffre royal a été remise à chacun d'eux par la reine des Pays-Bas.

Le capitaine Fowler fit ses débuts comme pilote en 1927 et entra au service d'Air-Canada dès l'inauguration de son service aérien transatlantique. Il est à l'heure actuelle, géant adjoint du service de l'exploitation de la Compagnie à Winnipeg. M. Tomkin est né à Keewatin, Ont. et débute aux Lignes Aériennes Trans-Canada à Winnipeg en 1941. Mlle Clinch est diplômée de l'hôpital général de St-Jean, N.B. et entra au service d'Air-Canada en 1939.



ARTHUR J. TOMKIN

—Mademoiselle, si vous continuerez à chanter ainsi, je vous enverrai prendre des leçons auprès de ma perruche.

Avis important

A NOS ABONNES

Vous avez reçu, il y a quelque temps, votre compte d'abonnement à l'«ECHO de Frontenac». Vous nous remercieriez un grand service en faisant remise au plus tôt; vous nous éviteriez ainsi de nouveaux frais de timbres et de papier. De plus, il sera très prudent de payer tout abonnement dû, car à cause du rationnement du papier à journal, nous pouvons être forcés, un jour ou l'autre de retrancher de nos listes les abonnements qui ne seraient pas à date.

UNE MINUTE D'ATTENTION S'IL VOUS PLAÎT!

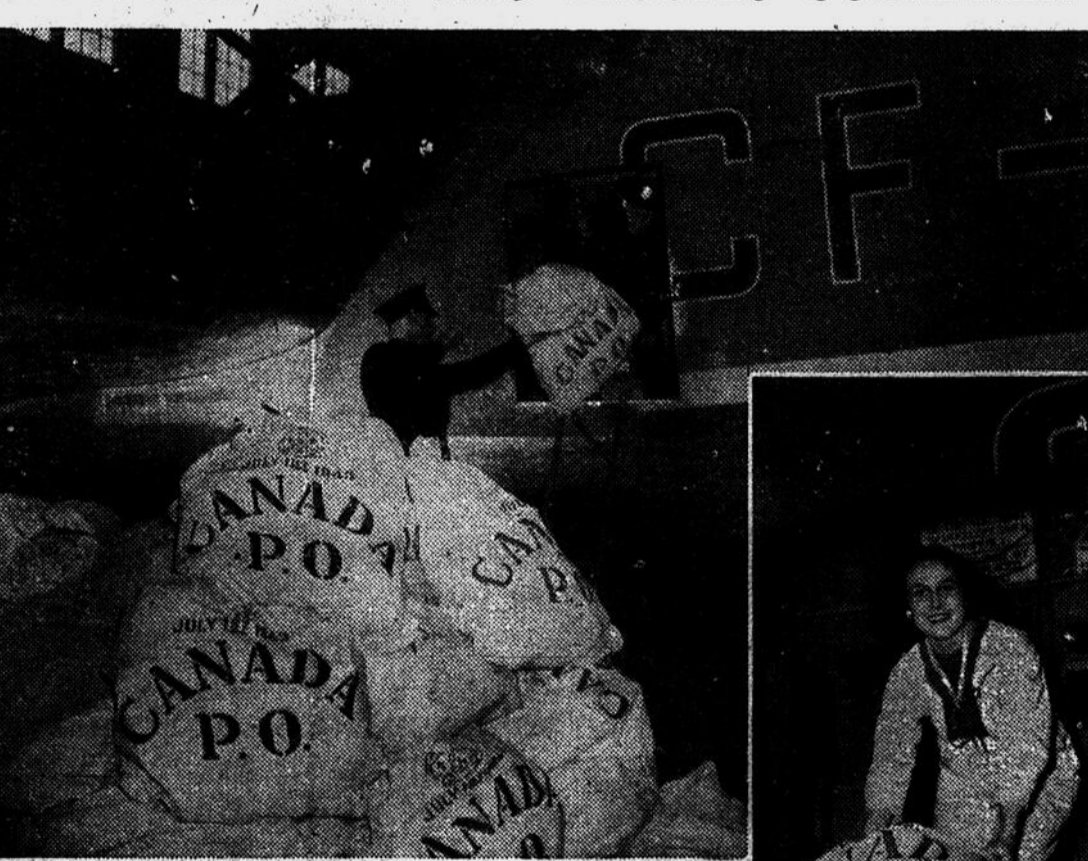
NOTRE VENTE SE CONTINUE JUSQU'AU 26

Faisant suite au message que nous vous adressions la semaine dernière, nous sommes heureux de vous dire qu'il nous reste encore un beau choix de souliers pour fillettes, pointures 11 à 3 1/2, à prix variés. Nous avons aussi quantité d'autres lignes à réduction dont vous pouvez profiter. C'est encore, et ce sera jusqu'au 26, temps d'économiser en vous rendant faire vos achats de chaussures chez:

RAOUL LAVALLÉE

Marchand de Chaussures 70, rue Laval — Lac Mégantic, Qué.

COURRIER POUR NOS TROUPES OUTRE-MER



UN Lancaster quadrimoteur géant exploité par Air-Canada pour le compte de l'Etat canadien a transporté récemment, de Montréal en Grande-Bretagne en huit envoies, plus de 50,000 livres de courriers, soit près de deux millions de lettres destinées à nos soldats outre-mer. Le Corps Postal Canadien estime que chaque soldat canadien envoie, en moyenne, trois lettres par semaine et en reçoit quatre. Ceci donne une idée du nombre considérable de lettres expédiées chaque semaine par l'intermédiaire des divers moyens de transport.

Tout le personnel affecté au courrier est convaincu que les lettres constituent l'un des facteurs les plus importants de l'effort de guerre du pays et pour en assurer le transport outre-mer, il est pris

autant de précautions et de soins que pour le transport des avions, des tanks, des canons et des munitions. Le courrier joue un rôle considérable dans le soutien du moral des troupes en service actif. Le transport du courrier n'est pas la seule mission importante confiée aux Lancasters par le gouvernement canadien. Ils transportent aussi des voyageurs chargés de missions spéciales et des tonnes de matériel dont les Nations Alliées ont un besoin urgent. La photographie du haut nous montre une immense charge de courrier déposée dans la cabine à voyageurs d'un Lancaster par la police de garde du service de transport de l'Aviation Royale Canadienne. Les sacs de courrier sont placés dans le nez de l'avion ainsi

que dans le compartiment qui servait autrefois aux bombes. Dans la photographie de droite, Mlle Lena Desjardins, employée d'Air-Canada, fait aussi sa part pour mettre Hitler en chargeant à bord d'un Lancaster géant, une aube de courrier destinée aux membres de l'armée canadienne outre-mer.